

## Concours national de la Résistance et de la Déportation *Corpus documentaire et accompagnement pédagogique*



La Fondation Charles de Gaulle accompagne les établissements scolaires qui souhaitent participer au Concours national de la Résistance et de la Déportation en mettant à leur disposition un corpus documentaire issu des archives de l'Association du Souvenir des Cadets de la France Libre qu'elle abrite. Celui-ci est contextualisé et accompagné de nombreux objets d'étude, afin de permettre aux enseignants d'aborder les documents choisis de la 3<sup>ème</sup> aux classes de lycée général et technologique, parfois dans une optique interdisciplinaire.

- **Entrées par le thème « L'École des années sombres » :**
  - ➔ L'École à la veille de la guerre.
  - ➔ La défaite, l'exode et les débuts de l'Occupation.
- **Entrées par le thème « Résister à l'École » :**
  - ➔ Une résistance enseignante.
  - ➔ Une résistance des élèves.
- **Entrée par le thème « Penser l'École des lendemains » :**
  - ➔ L'École de la France libre.

# Une résistance enseignante

## **Le texte de référence**

« Je suis instituteur depuis 1938 dans une école primaire et j'ai pu constater l'évolution de la politique du gouvernement de Vichy relative à l'instruction après l'armistice de 1940.

Un grand nombre de manuels ont été interdits dans les écoles parce que certains passages déplaisaient aux Boches. Dans les nouveaux livres d'histoire de France, toute la partie relative à la Grande Guerre a été supprimée. Ainsi, dans le manuel d'histoire que j'enseignais aux élèves, les feuilles étaient enlevées. Pourquoi cela ? Parce que tout simplement dans un chapitre on parlait de la barbarie allemande, des massacres de civils dans le Nord de la France, et aussi car il ne faut pas que les enfants français apprennent que nous avons été victorieux il y a vingt ans.

Et naturellement ce gouvernement de Vichy, qui n'a rien à refuser aux Boches, obtempère à tous leurs désirs.

Instituteurs français, je sais que vous comprenez votre devoir ; mais plus que jamais, enseignez aux enfants qui vous sont confiés l'histoire vraie de la France et non pas des faits tronqués. Apprenez leur surtout l'histoire exacte de la Grande Guerre ; ils ont droit à la vérité. Faites porter votre enseignement sur cette partie de notre histoire. Si vous croyez ne pas pouvoir le faire au cours de votre leçon d'histoire, il vous reste les dictées, les lectures expliquées. Je ne vous en dis pas plus. Nous nous comprenons à demi-mot.

Élèves de France, travaillez bien, apprenez bien vos leçons surtout les leçons d'histoire, de la vraie histoire de France, notre patrie qui, je l'espère, sera bientôt délivrée de ses ennemis de toujours. Ce que je vous dis là, enfants français, ne le prenez pas comme un conseil de professeur à des élèves, leur conseillant de bien travailler. C'est un appel à votre jeune patriotisme. Je m'adresse à vous en tant que Français parlant à des Français plus jeunes que moi.

Vous devez connaître l'histoire de votre pays et particulièrement ce que les Allemands veulent vous cacher. Vous devez la connaître non pas pour être de bons élèves, mais pour être de bons Français. »

Pierre Herry, ancien instituteur de l'école St-Joseph de Plabennec,  
Intervention à Radio-Londres depuis la BBC en juillet 1943  
publiée dans *Plabennec, de la Seconde Guerre mondiale à nos jours*.

## **Repères biographiques et historiques**

Pierre Herry est né en 1922 à Carantec en Bretagne. Instituteur à l'école Saint-Joseph à Plabennec dans le Finistère, il abandonne ses activités et quitte la région pour éviter le Service de Travail Obligatoire (STO) en juin 1943. Il se rend alors en Angleterre afin de rejoindre la

France libre. Peu de temps après son arrivée outre-Manche, il lance un appel aux instituteurs et aux écoliers de France pour les inciter à ne pas se résigner à (faire) apprendre une histoire partielle et partiale.

Il revient deux ans plus tard en Bretagne et y assure son rôle d'enseignant jusqu'en 1982. Plus tard, il écrit ses souvenirs et raconte son départ vers l'Angleterre et son séjour en terre britannique pendant une partie de la Seconde Guerre mondiale.

### **Les objets d'étude**

- La réécriture de l'histoire enseignée ou la collaboration via les manuels scolaires (endoctrinement de la jeunesse et surveillance des pratiques enseignantes).
- La Résistance par la mémoire.
- L'apprentissage du patriotisme à l'École républicaine.
- La France libre face à la France de Vichy et l'Allemagne nazie : le patriotisme face au nationalisme.
- L'appel à la conscience patriotique et civique, une spécificité de la Résistance enseignante ?

### **Les textes complémentaires**

« Nous, Maréchal de France, chef de l'Etat français, (...) décrétons :

Art. 1er. — La liste des livres dont l'usage est exclusivement autorisé dans les écoles primaires élémentaires publiques fait l'objet d'une révision annuelle. Un arrêté ministériel fixera les modifications apportées pour l'année scolaire à venir à la liste en usage à la date de l'arrêté.

(...)

Art. 8. — (...) Un arrêté ministériel fixera alors une liste qui servira de base aux modifications ultérieures prévues par le présent décret. Il y aura lieu d'attendre la publication de cette liste pour réunir, en 1940, les conférences pédagogiques visées à l'article 2 du présent décret.

Art. 9. — Sont et demeurent abrogés le décret du 21 février 1914 et toutes dispositions contraires au présent décret.

Fait à Vichy, le 21 août 1940.

PH. PÉTAÏN.

Par le Maréchal de France, chef de l'Etat français :

Le ministre secrétaire d'Etat à l'instruction publique et aux beaux-arts,  
ÉMILE MIREAUX. »

Décret relatif à l'établissement des livres autorisés dans les écoles primaires du 21 août 1940,  
*Journal officiel de la République française*, 23 août 1940<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Ce décret est abrogé par un autre décret le 13 décembre 1940, afin d'aligner la procédure française en matière de contrôle des manuels scolaires sur les pratiques des autorités d'occupation (voir le second texte complémentaire en date du 30 août 1940).

Il est suivi d'une série de décrets qui étendent ces dispositions aux différents niveaux d'enseignement : le décret du 13 mars 1941 s'applique aux livres de classe en usage dans les établissements d'enseignement secondaire, celui du 22 avril 1941 concerne les manuels scolaires utilisés dans les établissements d'enseignement technique publics et privés, et celui du 17 mai 1941 porte sur les manuels en usage dans les établissements scolaires de tout ordre situés dans les territoires relevant du secrétariat d'Etat aux colonies.

Le 15 décembre 1941, un nouveau décret abroge à son tour celui du 13 décembre 1940. L'esprit reste néanmoins similaire, puisque ce nouveau texte rend obligatoire l'examen des ouvrages utilisés dans les écoles primaires élémentaires.

« En vertu des pleins pouvoirs qui m'ont été conférés par le Führer et Chef Suprême de l'Armée, je<sup>2</sup> décrète ce qui suit :

1. En raison des propos offensants et injustifiés qu'ils contiennent contre le peuple allemand et son armée, les livres de classe mentionnés ci-après seront interdits dans toutes les écoles françaises du territoire occupé.

2. Les éditions existantes desdits livres de classe seront confisquées et détruites.

(...)

4. Le personnel enseignant qui se servira, pour ses cours, des livres de classe interdits, sera frappé d'emprisonnement allant jusqu'à une année et d'une amende, ou bien de l'une de ces deux peines ».

Ordonnance du 30 août 1940, *Journal officiel contenant les ordonnances arrêtées par le gouverneur militaire pour les territoires français occupés*, 16 septembre 1940.

### **Pour aller plus loin**

- [Choppin, Alain, « Le cadre législatif et réglementaire des manuels scolaires. II, De 1940 à nos jours », in \*Histoire de l'éducation\*, n° 34, 1987, pp. 3-36.](#)

---

Enfin, le 11 novembre 1942, la *Wehrmacht* franchissant la ligne de démarcation, les interdictions d'ouvrages prononcées par les autorités d'occupation s'appliquent à l'ensemble du territoire national.

Il faut attendre une ordonnance du Gouvernement provisoire de la République française du 9 août 1944 pour que tous les textes réglementaires sur les manuels scolaires postérieurs au 16 juin 1940 soient frappés de nullité.

<sup>2</sup> Le chef de l'Administration militaire en France.

# Une résistance des élèves

## Le texte de référence

« [En septembre 1940,] Paris demeure intact mais la ville est souillée par la présence des occupants. Les bâtiments publics sont marqués de la croix gammée et les bombardiers passent et repassent au ras des toits avec la mission de nous rappeler notre malheur.

Le contact avec l'Université se révèle désespérant. Le sentiment affiché est le remords. De refus, de sursaut, de volonté de sauver notre âme, nulle trace. Les professeurs ne parlent que de juste châtiment, de punition méritée, etc. Toutefois mes camarades retrouvés et moi ne nous sentons aucunement responsables du désastre (...). Au pontifiant personnage de l'École des sciences politiques qui s'efforce de me convaincre, je m'empresse d'expliquer que, vu mon âge, n'ayant pu prendre part à quelque vote et décision que ce soit et n'ayant jamais porté l'uniforme, je ne saurais être considéré comme fautif des erreurs politiques ou militaires des dirigeants. Mais cela ne lui suffit pas. Il en faut plus pour convaincre ce monsieur qui me recommande vivement de me pénétrer de ma culpabilité, de baisser la tête et de filer doux si je prétends à des notes honorables et souhaite demeurer dans son respectable établissement qui ne tolère pas les mauvais esprits. Ce climat d'acceptation ne me convient décidément pas et je vais, dès lors, consacrer mon temps et mon énergie à la recherche d'un groupe partageant ma révolte plutôt qu'à la préparation des cours.

Ma recherche de ceux qui ne considèrent pas la défaite comme définitive est une entreprise décevante. Les héros de 1914-1918 par lesquels je commence ma tournée sont tous maréchalistes, pensez donc, le vainqueur de Verdun ! Les officiers revenus de Dunkerque ou de l'Est, mal remis de leurs malheurs et pas très fiers d'eux-mêmes, parlent de la puissance irrésistible de l'ennemi et du caractère inévitable du mouvement vers l'arrière. (...)

C'est par un voisin, concierge, que je connus mon radio amateur. Résolu, bon technicien, mais naïf, ce garçon s'efforçait d'entrer en communication avec Londres. Il travaillait dans le fond d'une cour et montait tranquillement une antenne sur son toit. La mise au point d'une liaison fut, en ces premières semaines, notre souci à tous deux (...). Je ne me souviens plus du nom de mon spécialiste et lorsque je sortis de prison, trois mois plus tard, il venait d'y entrer. L'antenne ayant atteint une hauteur de plus de huit mètres et ne pouvant passer pour un mât de cocagne avait quand même fini par attirer l'attention de ces messieurs. »

\*\*\*

[En novembre 1940,] dans les facultés, des corporations se mettaient sur pied. Le but annoncé était de faciliter les rencontres entre les étudiants et leurs maîtres. Mais la réalité était autre et, par ce moyen, le nouveau pouvoir souhaitait réaliser une étroite surveillance de la jeunesse. Paradoxalement c'est dans ce cadre, heureusement détourné de son objet, que s'organisa à la faculté de Droit la manifestation du 11 novembre 1940. A l'origine il n'était question que d'accomplir, à l'occasion de cet anniversaire, un geste symbolique devant les monuments commémoratifs de la Grande Guerre dans les facultés, mais les responsables de

l'université, craignant sans doute que l'affaire ne dégénérât, eurent la lâcheté de nous interdire l'accès des bâtiments officiels. Dès l'annonce de cette capitulation supplémentaire, le mot d'ordre fut lancé et les machines à photocopier se mirent à tourner pour inviter les étudiants à se réunir autour de l'Arc de Triomphe, témoin et symbole des sacrifices et des fiertés du passé (...).

La matinée du 11 novembre fut consacrée au souvenir et de modestes bouquets de fleurs s'amoncelèrent autour de la dalle. On faisait la queue sur le pourtour de la place et la police laissait traverser par petits groupes.

Vers le milieu de l'après-midi les jeunes débarquèrent en nombre et la température monta aussitôt.

J'étais avec mon cousin, (...) nous tombâmes sur le siège du Parti français National-Collectiviste. A considérer les chemises brunes, les boudiers et les bottes dont ces jeunes imitateurs étaient revêtus, on aurait pu croire que leur zèle militant se mesurait au degré de leur ressemblance avec les nazis. Nous étions pressés de nous renseigner sur leurs objectifs (...). La discussion tourna subitement à l'aigre lorsque ces messieurs (...) nous présentèrent des bulletins d'adhésion. Sans concertation préalable de notre part, ces dévoués propagandistes reçurent leurs papiers en pleine figure ; il va de soi non remplis. Nous étions en force et la belle boutique fut rapidement mise à sac, dépliants jetés sur le trottoir et affiches déchirées. Un chantier voisin fournit les pavés qui firent voler en éclats la vitrine et brisèrent les panneaux photographiques où juifs et communistes étranglaient Madame la France déjà poignardée dans le dos par un certain M. Churchill. Nos aspirants nazis français ne réagirent pas sinon en filant par la porte du fond et cette minuscule victoire fit aussitôt naître en nous l'illusion de la puissance. Mon cousin commençait à y croire. Notre groupe grossissait et, comme dirait un illustre prédécesseur, nous nous vîmes plusieurs centaines en arrivant à l'Étoile !

Sous l'Arc, (...), jaillit une ardente *Marseillaise*. Quelques minutes plus tard plusieurs militaires allemands qui sortaient paisiblement d'un magasin les mains chargées de paquets, sont pris à partie, sifflés, injuriés, puis bousculés, et nous avons la satisfaction de les voir prendre la fuite. Nous nous intéressons ensuite à deux hauts gradés dont la voiture, vitres brisées, est secouée comme un panier à salade et qui ne parviennent à se dégager qu'en fonçant sur nous.

— Ça chauffe ! reconnaît mon cousin.

Et voici ce que nous voyons : un employé de la ville, un balayeur de trottoirs, s'est immobilisé, appuyé sur son simple ustensile de bois et de branches, il suit du regard un superbe officier qui se dirige à grands pas vers l'abri de la bouche de métro. Soudain notre homme brandit à deux mains son balai et en assène un maître coup sur l'*oberleutnant*. Ce dernier, pris par surprise, vacille ; le balai s'abat à nouveau. L'officier porte la main à son pistolet mais la foule a vu, elle crie, les poings se tendent, le militaire se met à courir et dégringole l'escalier de la station sous les injures de l'assistance. Le balayeur, un homme âgé, soulève sa casquette et de son bras s'essuie le front.

Voici le signe de l'histoire, c'est le premier sursaut venant des profondeurs. L'espoir est donc permis, plus, c'est un devoir. Une ardeur nouvelle nous saisit. (...) Il n'y a plus un Allemand sur les trottoirs maintenant noirs de monde. Les chants et les clameurs se succèdent. Le nom de De Gaulle est déjà, pour tous ces jeunes, synonyme d'honneur et de liberté, il est cent fois lancé et cent fois repris à pleine voix.

— Les voilà ! me dit mon cousin.

Au pas cadencé, dans un ordre parfait, une compagnie de la *Wehrmacht*, officier en tête, remonte l'avenue. (...) Les soldats se déploient en demi-cercle autour de l'Arc. Nous entendons

distinctement les commandements. Les tireurs se couchent derrière leurs armes. Les clameurs se sont tues, d'un côté comme de l'autre, les acteurs sont figés. (...) Je me trouve à la hauteur de la rue de Presbourg et obéis, sans le savoir, au principe de base du combat de rue, c'est-à-dire que je m'empresse de mettre l'angle d'un immeuble entre les tireurs et moi. Au-dessus de ma tête, sur la façade sautent des éclats de pierre. Ils tirent au-dessus de nous, sans cela nous serions déjà tous atteints. La première vague de soldats nous poursuit ; devant nous s'ouvre, vide, l'avenue Marceau. Magnifique champ de tir. J'entrevois le geste très olympique du lanceur de grenade. Une explosion dans mes jambes, je suis soulevé du sol et boule comme un lapin. Me voici étendu sur le vieux macadam parisien. (...) Curieux décor pour un baptême du feu, celui des promenades dominicales et du parcours d'un autobus familial. Ça tire et explose un peu plus loin vers la Seine. « Il faut décamper sinon ils vont me prendre », pensai-je, mais ma jambe gauche se dérobe. Je suis blessé. (...) Il y a une deuxième vague. On me prend sous les bras, on me traîne jusqu'aux Champs-Élysées. (...) Nous sommes une trentaine, les mains en l'air, tournés vers le mur. Nous nous regardons, nous ne nous connaissons pas. (...)

Un camion nous transporte jusqu'à l'hôtel Continental. Parqué dans la cour, notre petit groupe s'augmente du contenu d'autres camions, et nous sommes bientôt environ une centaine. Nous recevons l'ordre de marcher de long en large. Mon problème immédiat consiste en la disparition d'un paquet de tracts et, naturellement, d'une liste d'adresses ; quel débutant je suis ! Manger une feuille de papier ne paraît pas une affaire, mais à la moitié de la première je n'ai déjà plus de salive et je ne connais aucun de ceux qui m'entourent pour demander de l'aide. Heureusement, il y a des jardinières et, prétextant de ma jambe, je réussis à m'asseoir sur l'une d'elles, et à y enfouir quelques feuilles. (...) Puis l'on nous fait pénétrer dans l'hôtel et prendre place dans une salle de réunion. Là, un personnage (...) nous annonce (...) que nous sommes en état d'arrestation. Je profite de l'agitation qui suit ce discours pour obtenir de me retirer dans les confortables lavabos de l'hôtel et opérer la liquidation de mes compromettants papiers. Du temps que j'y reste, le soldat qui m'accompagne doit conclure que les émotions de la soirée n'ont pas été sans conséquences intimes, et cette idée, sur le moment, me contrarie.

Après une fouille minutieuse, on nous réembarque ; il fait nuit noire. (...)

Premier arrêt devant un autre hôtel, je crois que c'est le Majestic, pour l'établissement d'une fiche d'identité. (...) Les étudiants éprouvés, dont les vêtements étaient déchirés et parfois tachés de sang, si vite transformés en prisonniers, constituaient, dans ce décor doré et aux prises avec cette mécanique, un contraste frappant. Toutefois ils gardaient contenance, leurs voix demeuraient fermes et leur attitude digne. J'en ressentis une satisfaction qui vint renforcer ma propre assurance et dissiper un certain pessimisme qui commençait à poindre.

Nous repartons, cette fois parcours plus long, on ouvre et ferme de lourds battants ; des voix françaises, une pièce vivement éclairée où je parviens péniblement, avec l'aide de deux camarades ; au mur une affiche : Prison de la Santé — Règlement. Quelle délicate attention, on nous fait garder par des Français. (...) Le gardien me dit : « Voilà ce que c'est que d'être l'imbécile. Paraît qu'ils vont tous vous fusiller. Ça s'ra bien fait pour vos gueules. Profite de ta dernière nuit, p'tit morveux. » Je reprends mon souffle et reste là avec ces mots plantés en moi. La douleur de ma jambe ne m'accapare plus. Une angoisse inconnue prend corps, grandit, déploie ses ailes noires, quoi ? Je vais mourir ! Il faut mourir pour des idées, pour quoi d'autre offrirait-on sa vie ? C'est pour des idées que les hommes présentent leur poitrine aux coups. Quoi d'ailleurs de plus élevé que de donner tout pour rien, ou presque. Mais les idées, les plus élevées comme les plus modestes, ne sont-elles pas un peu vides ? Je passais en revue toutes celles qui m'avaient poussé et m'efforçais de les dépouiller pour trouver, au-delà des mots et des clichés, les vérités. (...) Ce soir-là, je compris, pour toute ma vie, que seule demeurerait indiscutable la dignité de soi. C'est une valeur subjective, elle varie avec chaque femme et



chaque homme, mais pour chacun elle est la vérité, la vérité absolue, que personne d'autre ne peut contester. Au bout du chemin, à la fin des discussions, il reste cela, l'image qu'un être humain se fait de sa propre dignité. (...) Ma vie m'apparaissait bien vide encore, et voilà qu'on voulait me la prendre ! Des études, des vacances, des amourettes, et mon existence allait être coupée alors que tout commençait. L'échauffourée de ce 11 novembre 1940, ce n'était qu'un début. Sans doute avons-nous atteint notre objectif : on parlerait de l'affaire, le général de Gaulle saurait que la jeunesse le suivait ; certes, le monde apprendrait que la France, jusqu'alors inanimée, venait de bouger, mais échanger ces quelques minutes contre le néant, je trouvai que c'était cher payer. (...)

Du coin de la tinette vint un bruit, je soulevai le couvercle de bois et perçus des voix ; on parlait par ce système de communication nauséabond mais efficace. Les abonnés s'appelaient entre eux. « Il paraît qu'on vient d'amener un lot de morveux qui se prennent pour des héros » (...). « Les morveux t'emmerdent », lui répondit un porte-parole improvisé, puis cette voix jeune, d'abord hésitante et s'affermissant, entonna le premier couplet de la *Marseillaise*, repris par deux, puis par dix voix. Sans doute était-ce la première fois, depuis que la nuit était tombée sur la France, que le vieil hymne à la liberté s'élevait dans une prison ; en combien d'autres dramatiques occasions allait-il y retentir ! (...)

Après un mois de solitude complète (...), nous fûmes libérés. (...) Au greffe de la Santé, lors de la levée d'écrou, aucune explication ne nous fut donnée. Nous apprîmes seulement que « les autorités d'occupation », soucieuses de notre avenir, nous demandaient de passer signer chaque jour dans un commissariat de police. (...)

Plus tard, parlant de ces modestes événements avec le général de Gaulle, il voulut bien me dire qu'à l'annonce de cette première manifestation ouverte de résistance, organisée et menée par des jeunes, il avait eu le sentiment d'une première réponse du pays, riche en promesses, et qu'il en avait ressenti de la joie. (...)

L'atmosphère à l'École des sciences politiques, rue Saint- Guillaume, était particulière (...). Il se révélait peu convenable, et même déplacé, de parler des événements et les conversations portaient surtout sur la dernière pièce ou sur le plus récent film allemand. Plus souvent, il était question d'un oncle occupant une place importante à Vichy que d'un cousin ayant rallié la France Libre.

Quant aux cadres et professeurs, si la suite devait montrer que certains allaient jouer un rôle important dans les mouvements clandestins, à l'automne 1940, ils apparaissaient tous comme des partisans convaincus du nouvel ordre établi. (...)

Cette école, dont la vocation commandait qu'elle fût l'avant-garde de la lutte contre l'occupant, se soumit donc, sans perdre une minute et, à quelques exceptions près, demeura dans le conformisme, la réserve et l'expectative alors qu'il me semblait sur le moment — et qu'il m'apparaît encore aujourd'hui — qu'elle eût dû constituer le premier foyer de l'insoumission. Ne prétendait-elle pas fournir les élites qui assureraient l'avenir du pays ? (...) Hélas ! Les maîtres vinrent régulièrement professer des théories ultra-respectueuses du pouvoir collaborateur, et les élèves prirent sagement leurs notes en rêvant de la jaquette qu'il leur faudrait revêtir le jour du concours des Affaires étrangères. Aussi, à la Libération, l'école disparut-elle sous la forme privée, ce qui ne se serait sans doute pas produit si elle avait su être le dernier refuge de l'indépendance nationale. Je n'eus guère de contacts avec mes condisciples de la rue Saint-Guillaume. Ils étaient trop absorbés par la remise en route de leur vie mondaine. (...)

Dès que la contrainte des signatures quotidiennes puis hebdomadaires fut levée, je décidai de passer en zone libre. Un ami m'avait assuré que des organisations se mettaient sur pied. (...) »

Pierre Lefranc, *Le vent de la Liberté*, Paris, Plon, 1976, pp 10-31.



## **Repères biographiques et historiques**

Né à Paris en 1922, Pierre Lefranc manifeste très tôt son refus de l'Occupation et de la collaboration. Il commence par réaliser et distribuer des tracts en Corrèze où il passe ses vacances d'été en 1940, avant de regagner Paris où il fait des études de droit. Là, il se rend à la manifestation du 11 novembre 1940, qui réunit quelques milliers de personnes sur les Champs-Élysées et lui vaut d'être incarcéré.

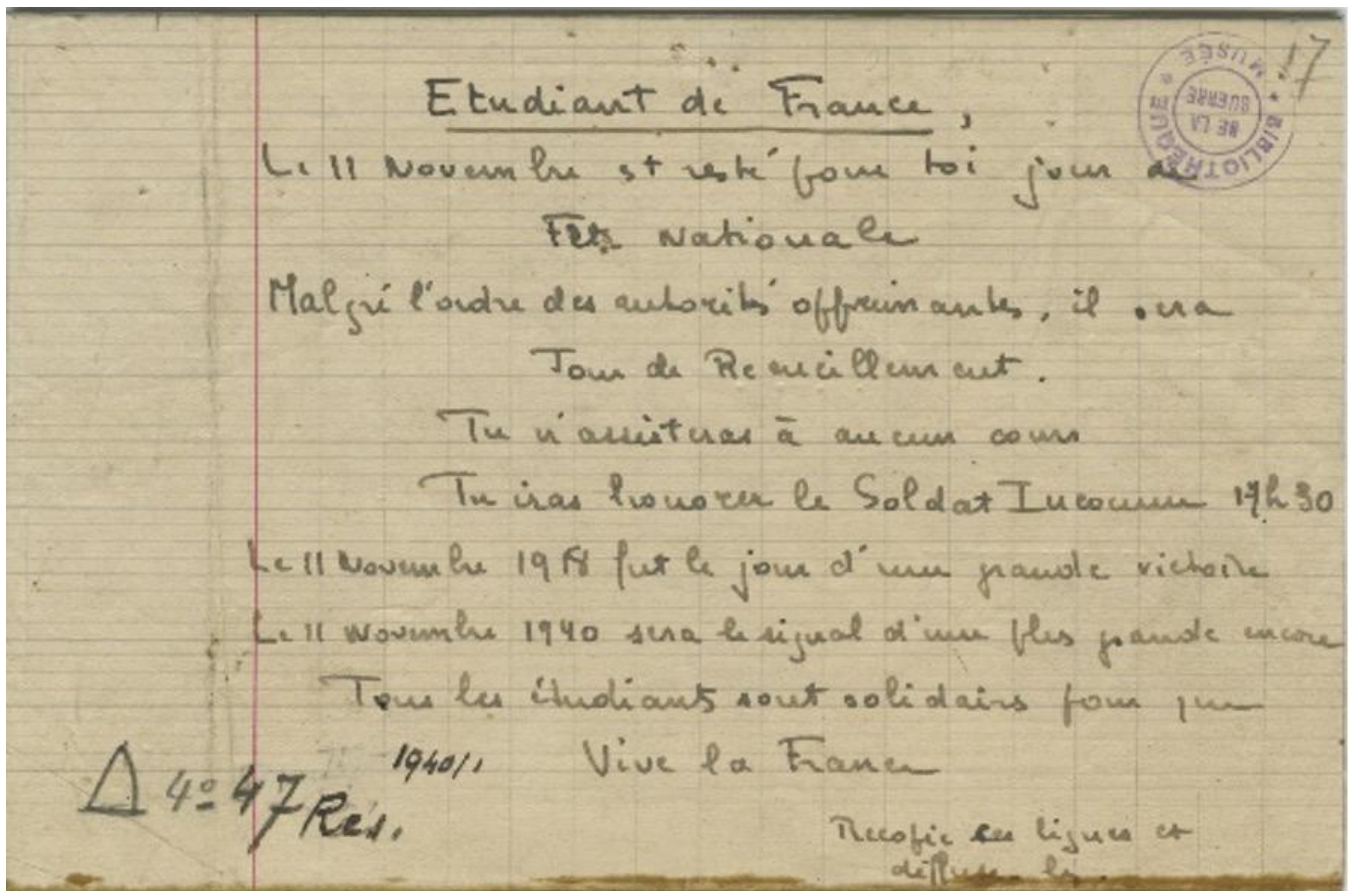
Libéré, il décide de passer en zone libre et contribue à fonder le réseau de Résistance *Liberté*. Puis, après un passage dans les prisons de Franco en Espagne entre novembre 1942 et mai 1943, il rencontre pour la première fois le général de Gaulle le 30 mai 1943 et l'accompagne à Londres pour rejoindre la France Libre. Arrivé en Angleterre, il est formé à l'École des Cadets de la France Libre avec la promotion « 18 Juin » et en sort diplômé le 1<sup>er</sup> juin 1944. Il est affecté par la suite au Bureau Central de Renseignements et d'Action (BCRA), les services secrets de la France Libre. Il participe alors à des missions dans l'Indre, puis en Charente-Maritime, avant d'intégrer la première division française libre (1<sup>re</sup> DFL) qui est la principale unité des Forces Françaises Libres (FFL).

Après la Seconde Guerre mondiale, il est l'un des proches collaborateurs du général de Gaulle. Il devient par ailleurs le président de l'amicale des Cadets de la France libre et en 1971 le co-fondateur avec André Malraux de l'Institut Charles de Gaulle devenu Fondation Charles de Gaulle. Il publie en 1974 *Voici tes fils*, ouvrage dans lequel il raconte son évvasion de France pendant l'Occupation, puis en 1976 *Le vent de la Liberté* où il témoigne de son expérience pendant le conflit.

## **Les objets d'étude**

- Se résigner ou résister, un dilemme cornélien ?
- La surveillance et l'embrigadement des étudiants, des aspects du régime autoritaire de Vichy.
- La place des étudiants dans la diversité des formes de résistance non armée (communication avec Londres, fabrication et distribution de tracts clandestins, participation aux commémorations interdites...).
- La commémoration interdite du 11 novembre par les étudiants pendant l'Occupation, entre résistance, renonciation et collaboration.
- La naissance et l'organisation de la Résistance étudiante ou l'aventure du *Cid* ?
- La répression des étudiants résistants.

## Le texte complémentaire



Tract « Etudiant de France » appelant à manifester le 11 novembre 1940 à Paris, Bibliothèque de documentation internationale contemporaine devenue La contemporaine.

### Pour aller plus loin

- [La manifestation des étudiants à l'Étoile du 11 novembre 1940.](#)
- [Le 11 novembre 1940 à Paris et en province.](#)
- [Interview de Pierre Lefranc en 2002 sur sa participation à la manifestation du 11 novembre 1940.](#)